



République Tunisienne

Etude d'Impact Environnementale et Sociale

**Projet de réinstallation d'une centrale photovoltaïque
de 120 MWc à El Ksar – Gafsa**

PLAN DE GESTION ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (PGES)



Version provisoire B

17/10/2025



ASF Consulting

Your Sustainability Partner

8 Résidence Essafa Ennasr 2 2001

Ariana Tunisie

Awatef.siala.fourati@asfconsulting.org

www.asfconsulting.org

(+216) 77 299 554



Plan de Gestion Environnemental et Social

1. Objectif du PGES

L'objectif principal du Plan de Gestion Environnemental et Social (PGES) est d'intégrer, dans toutes les phases du projet de centrale photovoltaïque de Gafsa, les mesures nécessaires pour éviter, atténuer ou compenser les impacts environnementaux et sociaux négatifs identifiés dans l'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES), tout en maximisant les retombées positives. Le PGES vise à assurer une conformité stricte avec la réglementation nationale tunisienne et les standards internationaux (SFI - Société Financière Internationale, BEI - Banque Européenne d'Investissement, BERD - Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement), en précisant les mesures à mettre en œuvre, les responsabilités institutionnelles, les calendriers d'exécution, les ressources nécessaires ainsi que les indicateurs de suivi. Il constitue un outil dynamique de pilotage environnemental et social tout au long du cycle de vie du projet.

2. Programme de bonification

2.1 Environnemental

| Impact positif | Mesures pour amplifier ou maintenir l'impact | Indicateurs | Coût DT |
|---|---|--|---------|
| Contribution à la transition énergétique | <ul style="list-style-type: none"> - Suivi performant de la production et maintenance préventive. - Communication et sensibilisation au public. - Intégration dans plans régionaux énergie renouvelable. | <ul style="list-style-type: none"> - Système de monitoring, maintenance préventive, campagnes communication, coordination avec autorités régionales | 15 000 |
| Réduction des émissions de GES (CO ₂) | <ul style="list-style-type: none"> - Contrôle des émissions évitées. - Rapport annuel publié. - Optimisation rendement panneaux solaires. | <ul style="list-style-type: none"> - Logiciel de suivi émissions, analyse données, rédaction rapports, formation optimisation maintenance | 10 000 |
| Diminution de la pollution atmosphérique | <ul style="list-style-type: none"> - Implantation de barrières végétales anti-poussières. - Surveillance qualité air locale. - Sensibilisation riveraine. | <ul style="list-style-type: none"> - Achat plants et barrières, équipements de mesure qualité air, campagnes sensibilisation locales | 8 000 |
| Réhabilitation et restauration écologique | <ul style="list-style-type: none"> - Plan de restauration écologique. - Plantation d'arbres et arbustes endémiques. - Suivi biodiversité durant l'exploitation du projet. | <ul style="list-style-type: none"> - Étude plan restauration, achat plants, main-d'œuvre plantation, suivi écologique | 18 000 |
| Réduction de la dépendance aux énergies fossiles | <ul style="list-style-type: none"> - Intégration projet dans politiques énergétiques nationales. - Promotion investissements renouvelables. - Suivi impact économique et énergétique. | <ul style="list-style-type: none"> - Communication institutionnelle, études d'impact économique, rapports, événements promotionnels | 10 000 |
| - Total Estimé | | | 61 000 |

2.2 Social

| Impact positif | Mesures pour amplifier ou maintenir l'impact | Indicateurs | Cout DT |
|--|---|---|---------|
| Création d'emplois directs et indirects | <ul style="list-style-type: none"> - Prioriser l'embauche locale. - Favoriser les sous-traitants locaux. - Assurer des conditions de travail décentes. | <ul style="list-style-type: none"> - Service RH, communication locale, gestion contrats, logistique intégration | 12 000 |
| Création d'emplois temporaires | <ul style="list-style-type: none"> - Informer la population des opportunités. - Faciliter l'accès au recrutement local. | <ul style="list-style-type: none"> - Campagnes d'information, suivi administratif RH, documentation | 7 000 |
| Retombées économiques indirectes | <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser les achats auprès des coopératives et artisans locaux. - Promouvoir circuits courts. | <ul style="list-style-type: none"> - Animation fournisseurs locaux, sensibilisation, logistique d'appui | 6 000 |
| Développement économique local | <ul style="list-style-type: none"> - Encourager l'achat local (restauration, hébergement, fournitures). - Soutenir les PME locales. | <ul style="list-style-type: none"> - Organisation appels d'offres, visites fournisseurs, sensibilisation PME | 8 000 |
| Sécurité énergétique locale renforcée | <ul style="list-style-type: none"> - Communiquer sur la fiabilité du réseau. - Soutenir programmes d'accès à l'électricité locale. | <ul style="list-style-type: none"> - Supports communication, réunions, campagnes de sensibilisation | 5 000 |
| Renforcement des capacités locales | <ul style="list-style-type: none"> - Organiser formations en sécurité, hygiène, environnement - Fournir certifications reconnues. | <ul style="list-style-type: none"> - Frais formateurs, supports pédagogiques, location salle, matériel, certifications | 10 000 |
| Développement des compétences techniques | <ul style="list-style-type: none"> - Offrir formations techniques spécifiques en énergie solaire, maintenance. | <ul style="list-style-type: none"> - Formateurs spécialisés, matériel didactique, sessions pratiques | 9 000 |

| | | | |
|--|---|--|--------------|
| | - Assurer suivi post-formation. | | |
| Amélioration des infrastructures d'accès | - Réhabiliter la piste avec matériaux locaux. - Assurer un entretien régulier post-projet. | - Achat matériaux (gravier, sable), location équipements, main-d'œuvre, entretien | A déterminer |
| Amélioration des infrastructures locales | - Réaliser aménagements utiles pour les riverains (drainage, clôtures) - Intégrer ces aménagements dans le plan local. | - Matériel, main-d'œuvre, coordination avec autorités locales | 6 000 |
| Total estimé | | | 63 000 DT |

3. Programme d'atténuation

3.1 Phase de construction

| Désignation | Impact potentiel | Mesure proposée | Délais | Responsable | Estimation Budgétaire (DT) |
|-------------|--|--|-------------------|--|----------------------------|
| Sol | La fréquence de trafic sur la PISTE peut dégrader le sol, son érosion, avec possibilité de pollution éventuelle en cas de ruissellement de polluants Au niveau du SITE, Les opérations de décapage, nivellement, pose des fondations et de câbles exposent les sols à | <ul style="list-style-type: none"> • Limiter la circulation aux besoins essentiels, privilégier les itinéraires stabilisés, arroser régulièrement la piste • Équiper les engins de kits anti-fuite et procéder à des inspections régulières. • Réhabiliter rapidement les ornières par comblement • Stocker et manipuler les substances polluantes sur | Début du chantier | Contractant EPC / Supervision environnementale | 50000 |

| | | | | | |
|------------------|--|--|---------------|-----------------|-------|
| | <p>des risques de compactage, d'érosion et de pollution, aggravés par la nature des sols et la proximité de l'oued El Melah</p> <p>Lors de l'installation des PYLONES, les opérations d'excavation, de montage et de tirage des câbles peuvent altérer la structure des sols, notamment dans les zones agricoles traversées</p> <p>Ceci est d'autant plus important quand on la zone est proche du DPH d'oued El Maleh</p> | <p>surfaces étanches avec bacs de rétention.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser Les entretiens d'urgence des engins sur zones imperméables. • Optimiser l'opération de nivellement contrôlé afin de minimiser les mouvements de terre et conserver les sols sur place. • Stocker et préserver la couche arable pour réutilisation en fin de travaux • Restaurer, dans la mesure du possible, les surfaces perturbées par les travaux de construction à leur état initial, voire à un état amélioré. • Éviter d'effectuer les travaux d'excavation en cas de conditions météorologiques défavorables (fortes pluies, vents violents, crues, etc.). • Éviter tout rejet de béton sur le sol par des procédures strictes • Assurer un suivi régulier des zones sensibles pour corriger toute dégradation. • Limiter la surface déblayée au strict minimum. | | | |
| Qualité de l'air | L'augmentation de la fréquentation de la piste durant la phase travaux engendre | <ul style="list-style-type: none"> • Interdire le ralenti prolongé des véhicules afin de limiter la consommation de carburant et les | Dès ouverture | Contractant EPC | 25000 |

| | | | | | |
|-----------------------|--|---|-------------------|-----------------|-------|
| | <p>une exposition des riverains aux gaz d'échappement dans la portion aménagée à cela s'ajoute la poussière dans le tronçon non aménagé</p> <p>Au niveau du SITE et des lignes : Les travaux de terrassement et de nivellement produisent des poussières fines (PM10, PM2.5) et des gaz (NO_x, SO₂, CO), réduisant la visibilité et exposant les ouvriers à des risques respiratoires.</p> <p>Ligne de transmission : Les excavations, le passage d'engins et le transport de pylônes génèrent des poussières</p> | <p>émissions atmosphériques.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser les conducteurs aux bonnes pratiques de conduite • Arroser les zones de travail, éviter les déplacements inutiles et le ralenti moteur. • Limiter les temps de marche à vide des moteurs • Interdire le brûlage des déchets solides sur le site. • Mettre en place un programme d'entretien régulier des véhicules et équipements afin de prévenir les pannes et limiter les émissions polluantes. • Assurer aussi le nettoyage régulier des roues des engins quittant les zones agricoles | de la piste | | |
| Bruit et la vibration | <p>Lors de la préparation des Pistes : Le trafic génère des bruits de moteurs, freinages et klaxons, surtout dans la portion habitée près de l'école. Le bruit est accentué sur la portion non aménagée par l'état rugueux du sol.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Limiter la vitesse et les passages de camions près des zones sensibles (ex : Ecole primaire) • Sensibiliser les conducteurs à réduire klaxons et bruits inutiles (sessions de formations). • Restreindre le passage des véhicules de chantier aux heures de travail habituelles (8h-18h) pour éviter les | Début du chantier | Contractant EPC | 10000 |

| | | | | | |
|--|--|---|-------------------------------------|------------------------|--------------|
| | <p>Les travaux d'aménagement de site pourraient créer un bruit constant, affectant notamment les zones proches.</p> <p>Les opérations</p> <p>L'installation des lignes / Pylône (levage, de déroulage de câbles...) pourraient entraîner des nuisances sonores temporaires en zones agricoles</p> | <p>nuisances sonores tôt le matin ou en soirée</p> <ul style="list-style-type: none"> • Installer des barrières acoustiques près des zones sensibles. • Utiliser des engins entretenus et silencieux. • Informer les riverains du calendrier des travaux. • Placer les groupes électrogènes dans des caissons insonorisés ou les éloigner des zones sensibles • Entretien régulièrement les engins pour minimiser les nuisances sonores mécaniques. • Assurer que les travailleurs soient équipés d'un équipement de protection individuelle approprié (casques antibruit). | | | |
| <p>La gestion des eaux et eaux usées</p> | <p>PISTE : un débordement accidentel pourrait impacter les habitations voisines</p> <p>Le ruissellement d'eaux chargées en sédiments et hydrocarbures vers les accotements.</p> <p>Les eaux usées au niveau du SITE peuvent provenir des :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Eaux usées sanitaires de la base de vie | <p>Pour le site</p> <ul style="list-style-type: none"> • Installer des fosses septiques étanches, vidangées régulièrement. • S'assurer de garder le sens d'écoulement naturel des eaux pluviales sans provoquer des modifications dans l'hydrologie générale du site. • Aménager des zones de lavage et bétonnage avec bacs de rétention. • Prévoir bassins de rétention et barrières végétalisées | <p>Avant l'arrivée des ouvriers</p> | <p>Contractant EPC</p> | <p>40000</p> |

| | | | | | |
|--|--|---|--|--|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> • Eaux de lavage des engins <p>Modification d'écoulement des eaux sur site lors de l'opération de nivellement et de préparation de pistes</p> <p>Lors de l'installation des pylônes de LIGNE il y a un risque potentiel de ruissellement de résidus de béton et polluants vers sols agricoles et oued el Melah</p> | <p>pour protéger l'oued.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Interdire le lavage des camions hors zones stabilisées ou sur un sol perméable • Nettoyer rapidement toute fuite ou déversement. <p>Pour les pylônes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Planifier l'installation du pylône durant la période sèche pour minimiser le risque de crue et de ruissellement. • Évacuer les déblais dès la fin des travaux d'excavation pour éviter leur emport par les eaux pluviales. • Mettre en place un drainage autour du site pour capter les eaux de ruissellement • Délimiter strictement la zone de travaux à l'aide de barrières physiques pour éviter l'étalement des déblais dans le lit de l'oued. • Stocker les déblais sur des bâches ou dans des zones stabilisées en dehors du lit de l'oued • Interdire toute vidange ou stockage de produits polluants à proximité du lit de l'oued (en dehors du | | | |
|--|--|---|--|--|--|

| | | | | | |
|---------------------|--|--|--------------------|-----------------|-------|
| | | <p>DPM).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Utiliser un fluide de forage à base d'argile (ex bentonite), pour réduire le risque de pollution. • Effectuer une inspection quotidienne du chantier pour détecter tout signe de contamination ou d'érosion. • Prévoir un plan de réponse d'urgence PIU en cas de fuite ou de pollution accidentelle. | | | |
| Gestion des déchets | <p>PISTE : Transport de matériaux mal fixés pouvant entraîner dispersion de déchets solides et pollution des sols par infiltration de liquides</p> <p>SITE : Production de différents types de déchets solides (DIB, DMA, ...) plastiques, métaux) et dangereux dans différents postes</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place un nettoyage systématique des pistes et des zones d'accès pour récupérer rapidement les déchets tombés • Mettre en place un tri sélectif et installer des bennes couvertes libellé et assurer leur évacuation par filières agréées, • Stocker les déchets dangereux dans des contenants étanches et assurer leur évacuation par filières agréées. • Organiser la collecte régulière des déchets ménagers. • Éviter le stockage prolongé sur terres agricoles ou proches des oueds. | Avant le transport | Contractant EPC | 25000 |

| | | | | | |
|-------------------------|--|--|----------------------------|-----------------|-------|
| | | <ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser les équipes à maintenir les zones propres. | | | |
| Transport et logistique | <p>Le trafic intense sur une voie étroite (6 m) de la PISTE traversant une zone habitée et une école primaire, exposant les riverains à un risque accru d'accidents. Ornières, poussière et déchets mal fixés pourraient obstruer la piste, rendant la circulation difficile.</p> <p>La piste d'accès croise la voie ferrée, ce qui engendre un risque supplémentaire de collision avec les trains lors des opérations de transport.</p> <p>Au niveau du SITE, la circulation d'engins et camions, encombrements, augmente le risque de collisions et d'accident</p> <p>Le trafic engendré, lors du montage des pylônes, bien que de courte durée, pourrait impacter les environs de l'emplacement du pylône.</p> <p>les activités liées au transport et à</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Installer une signalisation adaptée (panneaux, marquages au sol) et désigner un personnel encadrant pour réguler les flux, afin de protéger les riverains et les enfants aux abords de la zone habitée et de l'école • Limiter la vitesse près des zones sensibles. • Restreindre le nombre de passages des véhicules aux besoins essentiels et organiser des créneaux horaires spécifiques pour éviter les heures de forte affluence. • Stabiliser et entretenir la piste non aménagée. • Organiser un plan de circulation au niveau du site. • Délimiter et stabiliser les zones de stockage. • Limiter la vitesse et planifier les livraisons pour éviter encombrements. • Former les conducteurs et surveiller les manœuvres. | Avant l'arrivée des engins | Contractant EPC | 25000 |

| | | | | | |
|-------|--|---|-------------------|----------------------------------|-------|
| | l'acheminement des pylônes pourraient exposer les employés à des risques accrus d'accidents sur cette piste. Vu que la ligne croise le chemin de fer | | | | |
| Faune | <p>Au niveau du SITE, Les travaux sur site altèrent les habitats de la faune terrestre et perturbent les oiseaux nicheurs, entraînant leur fuite, leur blessure ou l'abandon des sites de nidification.</p> <p>Pour la LIGNE de transmission : L'installation des pylônes et la circulation d'engins fragmentent les habitats et perturbent la faune locale, pouvant provoquer leur éloignement ou la perte de leurs sites de repos.</p> <p>Ceci est d'autant plus important quand on se rapproche des environs des zones humides (oueds el Maleh)</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Planifier les travaux hors période de reproduction des oiseaux (idéalement éviter mars à juillet) pour limiter les dérangements. • Limiter les zones de défrichage et de terrassement aux stricts besoins du projet afin de préserver les habitats périphériques. • Installer des clôtures adaptées à la faune. • Restaurer les habitats affectés après les travaux par remise en état des sols et replantation d'espèces végétales locales si nécessaire. • Installer des balises anticollisions sur les câbles dans les zones à forte activité aviaire. • Délimiter et baliser les zones sensibles pour interdire l'accès aux engins dans les secteurs à forte densité de roseaux ou d'oiseaux nicheurs. • Minimiser le terrassement et l'emprise au sol dans | Début des travaux | Contractant EPC, Environnemental | 18000 |

| | | | | | |
|--|--|---|--|--|--|
| | | <p>le lit de l'oued pour éviter la destruction de l'habitat humide.</p> <ul style="list-style-type: none">• Utiliser des engins légers et adaptés pour limiter le tassement du sol et la destruction du couvert végétal.• Mettre en place un suivi écologique durant les travaux, assuré par un écologue spécialisé en avifaune, pour ajuster les actions si besoin.• Installer des clôtures adaptées à la faune, permettant le passage des petits mammifères et reptiles ; lorsque possible, des ouvertures à la base seront prévues (d'après le BMP).• Consulter les autorités compétentes (notamment le Ministère de l'Agriculture et la Direction Générale des Forêts) avant toute opération de défrichage ou d'enlèvement de végétation afin d'obtenir les autorisations nécessaires et garantir la conformité réglementaire (d'après le BMP).• Nettoyer les engins avant leur arrivée sur site pour éviter l'introduction d'espèces végétales invasives• Limiter la circulation sur pistes non revêtues et | | | |
|--|--|---|--|--|--|

| | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|
| | | <p>appliquer une vitesse maximale de 40 km/h le jour et 20 km/h la nuit (d'après le BMP).</p> <ul style="list-style-type: none">• Former et sensibiliser régulièrement l'ensemble des travailleurs (personnel et sous-traitants) aux bonnes pratiques environnementales, à la reconnaissance des espèces protégées et à la réduction des nuisances (d'après le BMP).• Interdire l'usage du feu et des pesticides pour le défrichage.• Empêcher toute activité de chasse, capture ou commerce d'animaux sauvages, et sanctionner toute infraction constatée (d'après le BMP).• Maintenir les zones de vie et de stockage clôturées pour éviter l'empiètement sur les milieux naturels environnants (d'après le BMP).• Mettre en œuvre des actions de dissuasion préalables aux terrassements (bruit doux, effarouchement non destructif) pour permettre aux reptiles, rongeurs et oiseaux présents de quitter la zone avant les travaux (d'après le BMP).• Assurer la présence d'un écologue spécialisé en | | | |
|--|--|--|--|--|--|

| | | | | | |
|-------|---|--|-------------------|-----------------|-------|
| | | <p>avifaune et herpétologie pendant les travaux pour suivre l'application des mesures et réagir à tout impact imprévu (d'après le BMP).</p> <ul style="list-style-type: none"> • En cas d'identification d'espèces ou d'habitats d'intérêt durant les travaux, élaborer et appliquer un Plan d'Action pour la Biodiversité (BAP), détaillant les actions de conservation, de suivi et d'évaluation à mettre en œuvre (d'après le BMP). • | | | |
| Flore | <p>Au niveau du Site, Les travaux de terrassement du site entraîneront la destruction quasi totale de la végétation naturelle accentuant le risque d'érosion des sols. En plus l'installation des panneaux assurent une couverture plus ou moins partielle du sol limitant l'activité de photosynthèse.</p> <p>Pour la Ligne de transmission, L'installation des pylônes, le tirage des câbles l'ouverture de pistes pourrait provoquer éventuellement un</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Limiter les zones de décapage et de terrassement au strict nécessaire pour préserver au maximum la végétation naturelle existante. • Mettre en place un programme de re végétalisation post-travaux avec des espèces locales adaptées au climat aride. • Éviter le passage des engins hors-pistes définies pour préserver la flore résiduelle. • Sensibiliser les équipes au respect des zones végétalisées et interdire tout stockage de matériaux ou circulation hors des tracés définis. | Début des travaux | Contractant EPC | 15000 |

| | | | | | |
|--------|---|---|-----------------------------|-------------------------------|---------------------------------------|
| | défrichage localisé, y compris sur des terres agricoles. | | | | |
| Social | <p>Au niveau de la PISTE, le passage d'engins près d'habitations et d'une école génère poussières, nuisances et risques pour les enfants en l'absence de mesures de sécurité.</p> <p>Au niveau du SITE, L'exploitation locale (puits, culture, cabane) risque d'être perturbée, pouvant entraîner tensions sans communication ni compensation.</p> <p>De plus L'arrivée soudaine d'ouvriers peut susciter des inquiétudes culturelles et être perçue comme une perturbation sans sensibilisation appropriée.</p> <p>Pour la LIGNE DE TRANSMISSION, La traversée de terres agricoles limite temporairement l'accès et peut provoquer des tensions sociales sans information préalable.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Installer signalisation claire, trottoirs/piétons sécurisés et organiser horaires de circulation pour réduire nuisances (bruit, poussière) en zone habitée • Encadrer la base vie par des règles strictes respectant les normes sociales locales et prévoir un système de médiation pour gérer les conflits. • Engager un dialogue préalable avec les habitants concernés, notamment l'exploitant informel, pour expliquer le projet et convenir d'éventuelles compensations. • Mettre en place un mécanisme de gestion des plaintes et de compensation pour les préjudices éventuels • Informer, consulter et coordonner avec les exploitants agricoles pour garantir accès sécurisé et prévenir conflits, avec compensations si nécessaire. • Informer clairement et en amont les exploitants agricoles des périodes et zones d'intervention pour anticiper les gênes. | Avant et durant les travaux | Contractant EPC, Agent social | 10000 + (Compensation dans le CPR) |

| | | | | | |
|------------------------|---|--|--------------------|---------------------------------|-------|
| | | | | | |
| Economique | <p>La construction, bien que créatrice d'emplois temporaires, peut provoquer des pertes agricoles et réduire les revenus locaux à court terme (activité agricole), limitant les retombées économiques durables.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Informer et compenser rapidement l'exploitant agricole pour la perte d'accès et de revenus ; • Favoriser l'embauche et les achats locaux pour maximiser les retombées économiques dans la région ; • Planifier les travaux en concertation avec les propriétaires agricoles pour minimiser les pertes et garantir l'accès aux terrains ; • Assurer un dialogue transparent avec les communautés et instaurer un mécanisme de réclamation et de suivi des impacts économiques. | Durant les travaux | Contractant EPC, Gestion projet | CPR |
| Genre et vulnérabilité | <p>Au niveau du CHEMIN D'ACCES, Le passage fréquent d'engins sur la piste traversant une zone habitée et une école primaire augmente les risques d'accidents pour les enfants et leurs parents.</p> <p>Pour le SITE principal, la présence d'ouvriers, hommes et femmes, peut</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Encourager l'embauche et la participation des femmes locales dans le projet. • Sensibiliser les travailleurs au respect des normes sociales et culturelles locales. • Installer un mécanisme confidentiel de gestion des plaintes, accessible à tous, surtout aux femmes et personnes vulnérables. • Mettre en place un soutien social et économique pour les personnes vulnérables impactées. | Avant les travaux | Contractant EPC | 10000 |

| | | | | | |
|-------------------|---|--|-------------------|-----------------------------------|-------|
| | <p>perturber les habitudes sociales et exposer les femmes à des risques de violence basée sur le genre.</p> <p>LIGNE DE TRANSMISSION : La traversée de terres agricoles expose les familles, notamment les femmes rurales, à des impacts directs sans concertation ni soutien adapté.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Installer une signalisation sécurisée près de l'école et des zones piétonnes. • Organiser la circulation des camions pour éviter les heures d'entrée et sortie scolaires. • Assurer un accompagnement et une surveillance pour les enfants non accompagnés. • Identifier, consulter et accompagner les personnes vulnérables (sans titre foncier, veuves, âgés, éleveurs isolés). • Communiquer clairement sur les travaux et leurs impacts, avec solutions adaptées. • Prévoir des compensations pour les personnes affectées. | | | |
| Santé et sécurité | <p>Travailleurs : Les ouvriers sont exposés à des risques physiques majeurs (chutes, écrasements, électrocutions) aggravés par les conditions climatiques extrêmes, la poussière, le bruit et l'absence d'infrastructures sanitaires et de protections adaptées.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Sécuriser la piste d'accès avec signalisation, limitation de vitesse, et aires de croisement pour réduire les risques d'accidents. • Mettre en place des mesures de contrôle de la poussière (arrosage, limitation des déplacements). • Fournir aux travailleurs des équipements de protection individuelle (EPI) adaptés : casques, gants, lunettes, masques anti-poussières, | Avant les travaux | Contractant EPC, HSE et santé, RH | 20000 |

| | | | | | |
|--|---|---|--|--|--|
| | <p>Population locale : Le passage fréquent d'engins lourds sur la piste étroite non sécurisée et les nuisances (poussières, bruit, vibrations) exposent les riverains, notamment les enfants, à des risques d'accidents et à des troubles sanitaires, tandis que les fuites de produits peuvent contaminer les ressources en eau.</p> <p>Conditions de travail : Les travailleurs temporaires ou migrants subissent des conditions difficiles, avec un manque de protections, de formation, de représentation syndicale et d'installations adéquates, ce qui accroît les risques d'accidents, de maladies professionnelles et de harcèlement.</p> | <p>protections auditives.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organiser des formations régulières en sécurité et prévention des risques (chutes, électrocution, manutention). • Assurer une gestion rigoureuse des produits dangereux (carburants, huiles) et prévoir des zones de stockage sécurisées. • Installer des points d'eau potable, des espaces ombragés et prévoir des pauses pour limiter les risques de déshydratation et coups de chaleur. • Mettre en place un système de gestion sanitaire rigoureux dans la base vie : eau potable, assainissement, gestion des déchets et des eaux usées. • Définir des procédures d'urgence et des dispositifs de premiers secours sur site. • Sensibiliser et informer les populations locales sur les risques liés au chantier, en installant une signalisation claire et en prévoyant des zones protégées pour les piétons, notamment près de l'école. | | | |
|--|---|---|--|--|--|

| | | | | | |
|---------------------|--|---|--|--|----------------|
| | | <ul style="list-style-type: none"> • Coordonner les travaux avec les agriculteurs pour éviter les conflits d'usage et garantir la sécurité des travailleurs et des exploitants agricoles. • Mettre en place un comité de dialogue social ou un médiateur pour garantir l'expression des travailleurs, notamment temporaires ou migrants. • Garantir l'égalité de traitement, la non-discrimination et le respect des droits des travailleurs, avec des contrats formels et des mécanismes de recours. • Instaurer une politique stricte contre le harcèlement et les abus, avec un système confidentiel de signalement. • Effectuer un suivi régulier des conditions de travail et ajuster les mesures en fonction des retours des ouvriers et des incidents signalés. | | | |
| Total Estimé | | | | | 246 000 |

3.2 Phase d'exploitation

| Designation | Impact potentiel | Mesure proposée | Délais | Responsable | Estimation budgétaire (DT) sur 20 ans |
|------------------|---|--|---|--|---------------------------------------|
| Sol | L'exploitation de la centrale peut entraîner une compaction du sol liée à la circulation des véhicules de maintenance, ainsi qu'un risque de contamination en cas de fuites d'huiles ou de produits chimiques, accentué par une infiltration accrue due aux surfaces perméables. | <ul style="list-style-type: none"> • Limiter la circulation aux pistes aménagées et stabilisées pour éviter la compaction excessive des sols en dehors des voies prévues. • Stocker les huiles et produits d'entretien sur des plateformes étanches avec bacs de rétention, pour éviter les fuites accidentelles dans le sol. • Installer un système de drainage contrôlé pour canaliser les eaux de nettoyage et éviter l'érosion ou la saturation du sol. | Dès la mise en service de la centrale | Operateur du projet, Responsable environnement | 60000 |
| Qualité de l'air | Durant l'exploitation, des émissions de poussière et de gaz d'échappement peuvent survenir en période sèche, principalement à cause de la circulation des véhicules de maintenance, des groupes électrogènes et du nettoyage à sec des panneaux, soulevant des particules fines dans un milieu aride. | <ul style="list-style-type: none"> • Limiter la vitesse des véhicules et arroser ponctuellement les pistes pendant les périodes de sécheresse pour réduire l'émission de poussière. • Entretenir régulièrement les groupes électrogènes pour garantir une combustion propre et limiter les émissions polluantes. • Privilégier le nettoyage humide ou semi-humide | En période sèche et durant les maintenances | Operateur du projet, Responsable environnement | 30000 |

| | | | | | |
|--------------------------------|--|---|--|--|-------|
| | | des panneaux lorsque les conditions climatiques le permettent, afin de limiter la remise en suspension des particules. | | | |
| Bruit et vibration | Pendant l'exploitation, le bruit reste modéré et localisé, émis principalement par les véhicules de maintenance, le nettoyage des panneaux, et le fonctionnement intermittent des équipements techniques (transformateurs, onduleurs, groupes électrogènes). | <ul style="list-style-type: none"> Planifier les opérations bruyantes (maintenance, nettoyage) en dehors des heures sensibles pour minimiser la gêne des riverains ou du personnel présent. Entretien des équipements techniques pour éviter les bruits anormaux dus à un mauvais fonctionnement (ex. : roulements usés, moteurs déséquilibrés). Installer des capots insonorisants ou dispositifs d'isolation acoustique sur les groupes électrogènes ou transformateurs fixes, si les niveaux sonores dépassent les seuils acceptables localement. | Avant et pendant chaque opération de maintenance | Operateur du projet, Responsable technique | 20000 |
| Gestion des eaux et eaux usées | En phase d'exploitation, l'usage de l'eau pour le nettoyage des panneaux et les besoins sanitaires peut générer des rejets d'eaux usées, pouvant ruisseler vers l'oued El Melah ou s'infiltrer dans le sol perméable, entraînant un risque de | <ul style="list-style-type: none"> Installer un système de drainage contrôlé pour collecter les eaux de nettoyage et éviter leur ruissellement incontrôlé. Utiliser des produits non toxiques et biodégradables pour le nettoyage afin de réduire les risques de contamination chimique. | Dès les premiers nettoyages des panneaux | Operateur du projet, Responsable environnement | 40000 |

| | | | | | |
|-------------------------|--|---|---|---|-------|
| | pollution des sols et de la nappe phréatique. | <ul style="list-style-type: none"> • Former le personnel aux bonnes pratiques de gestion des eaux. • Surveiller régulièrement la qualité des eaux rejetées. | | | |
| Gestion des déchets | Durant l'exploitation, la production de déchets banals et dangereux issus des opérations de maintenance et de nettoyage peut entraîner des risques de pollution, en particulier si le stockage ou l'élimination est mal géré, ce qui pourrait affecter le sol, les eaux souterraines et l'oued El Melah situé à proximité. | <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place une organisation rigoureuse de tri sélectif des déchets sur site. • Installer des zones de stockage temporaire sécurisées, adaptées aux déchets dangereux. • Assurer l'évacuation régulière des déchets vers des filières agréées de traitement ou recyclage. • Former le personnel aux bonnes pratiques de gestion et de manipulation des déchets. • Établir un suivi et un contrôle périodique de la gestion des déchets sur le site. • Prévoir des procédures d'urgence en cas de déversement accidentel de substances dangereuses. | Dès les premières opérations de maintenance | Operateur du projet, Responsable HSE | 80000 |
| Transport et logistique | Pendant l'exploitation, la circulation régulière de véhicules pour la maintenance, l'approvisionnement et les livraisons peut générer des nuisances locales telles que la dégradation des pistes, l'émission de poussière, et le | <ul style="list-style-type: none"> • Élaborer et appliquer un plan de circulation interne clair pour organiser les déplacements des véhicules. • Délimiter strictement les zones de stationnement et de stockage pour éviter l'encombrement. • Limiter la vitesse des véhicules sur site afin de réduire la remise en suspension de poussières. | Dès la mise en circulation des véhicules | Operateur du projet, Responsable Technique | 40000 |

| | | | | | |
|---------|---|---|---|--|-------|
| | compactage du sol, surtout en période sèche. | <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place des dispositifs d'arrosage ou d'autres techniques de contrôle de la poussière sur les voies non stabilisées. • Sensibiliser le personnel à la bonne conduite et à la gestion des flux de circulation. | | | |
| Paysage | Pendant la phase d'exploitation, le contraste visuel marqué entre les installations industrielles (panneaux, clôtures, bâtiments) et le paysage naturel steppique environnant peut être perçu comme une dégradation du cadre paysager, surtout dans un contexte rural peu urbanisé. | <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place des dispositifs de végétalisation autour des limites du site pour atténuer la rupture visuelle et casser la continuité des surfaces brillantes.. • Utiliser des matériaux anti-reflets sur les structures métalliques et les panneaux lorsque possible. • Limiter l'éclairage nocturne aux zones strictement nécessaires pour réduire la pollution lumineuse. • Communiquer avec les communautés locales pour expliquer les bénéfices du projet et atténuer les perceptions négatives. | Avant ouverture du site au public / visites | Operateur du projet, Responsable environnement | 25000 |
| Faune | Pendant la phase d'exploitation, les structures du site et les activités de maintenance peuvent perturber certaines espèces d'oiseaux, notamment les rapaces, les espèces nicheuses au sol et les | <ul style="list-style-type: none"> • Aménager des perchoirs artificiels éloignés des zones actives pour réduire les perturbations des rapaces. • Limiter l'entretien de la végétation en dehors des | Avant et pendant les pics d'activité biologique | Operateur du projet, Responsable environnement | 20000 |

| | | | | | |
|--|---|--|----------------------------------|--|--|
| | <p>migrateurs sensibles aux reflets lumineux et aux lignes de transmission.</p> <p>La maintenance des pylônes, par la présence humaine et le bruit, peut perturber les oiseaux aquatiques et migrants nicheurs ou en repos dans les phragmitaies, surtout durant la reproduction.</p> | <p>périodes de nidification pour favoriser la réinstallation des espèces au sol.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Installer des dispositifs anti-collision sur les lignes de transmission (spiralettes visuelles, balises) pour réduire les risques pour les oiseaux migrants. • Contrôler les zones de travail lors des opérations de maintenance et de nettoyage pour éviter les perturbations inutiles. • Effectuer des vérifications préalables des itinéraires des véhicules pour détecter la présence d'oiseaux nicheurs (février-juin) et de serpents venimeux. • Appliquer les limitations de vitesse et les mesures de contrôle de la pollution sur le site. • Maintenir une propreté rigoureuse sur le site afin de limiter les perturbations et les attracteurs pour la faune. • Surveiller en continu la présence d'espèces invasives ou non-natives dans la zone du projet (AoI). • Mettre en œuvre un programme de suivi de la mortalité des oiseaux sur 2 ans (PCFM), incluant | <p>(nidification, migration)</p> | | |
|--|---|--|----------------------------------|--|--|

| | | | | | |
|-------|---|--|---|--|-------|
| | | <p>des relevés réguliers (~tous les 15 jours) le long de la ligne de transmission, et adapter les mesures selon les résultats.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prévoir des compensations (offsets) si des mortalités d'espèces d'intérêt de conservation sont observées, telles que l'installation supplémentaire de BFD, l'enfouissement de lignes électriques LV/MV, ou l'installation de dispositifs anti-électrocution. • Fournir des plateformes ou nichoirs sûrs pour les oiseaux de conservation concernée et installer des dispositifs anti-perchoir / anti-nidification sur les pylônes si nécessaire. • Coordonner avec STEG et autres développeurs locaux pour réduire la pression sur la biodiversité régionale. | | | |
| Flore | En phase d'exploitation, la repousse d'une végétation xérophile stabilise les sols, mais un entretien excessif peut limiter cette régénération naturelle, | <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser le développement contrôlé de la végétation locale adaptée aux conditions arides sous les panneaux pour limiter l'érosion. • Éviter l'utilisation excessive d'herbicides ou de | Annuellement, dès le début de l'exploitatio | Opérateur du projet, Responsable environnement | 20000 |

| | | | | | |
|------------|---|--|--|---|--------------------|
| | entraînant une perte locale de couverture végétale. | <p>méthodes mécaniques agressives lors du désherbage.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définir des zones de circulation strictes pour limiter le piétinement et la dégradation des zones végétalisées. • Mettre en place un suivi régulier de la végétation pour adapter les pratiques d'entretien en fonction de l'évolution naturelle du couvert végétal. • Sensibiliser le personnel d'exploitation à l'importance de préserver la végétation spontanée comme facteur de protection du sol | n | | |
| Social | En phase d'exploitation, la faible présence du personnel limite les interactions sociales, mais l'absence de dialogue continu avec les riverains peut entretenir un sentiment d'exclusion, surtout chez les ménages ayant subi des pertes d'accès ou des perturbations. | <ul style="list-style-type: none"> • Maintenir un mécanisme de communication active avec les communautés locales, pour informer et écouter les préoccupations. • Impliquer ponctuellement des acteurs locaux (entreprises, main-d'œuvre, services) dans les activités de maintenance pour renforcer les liens avec la population. | Dès le début de l'exploitation et en continu | Operateur du projet, Responsable social | détail dans le CPR |
| Economique | En phase d'exploitation, la centrale automatisée génère peu d'emplois | <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'embauche locale pour les postes de maintenance, surveillance et sécurité. | Dès le démarrage | Operateur du projet, RH, | 30000 |

| | | | | | |
|----------------|---|---|--|---|-------|
| | locaux permanents et l'exclusion des terres agricoles cause une perte économique pour les habitants, avec des retombées limitées pour les entreprises locales. | <ul style="list-style-type: none"> • Encourager l'approvisionnement auprès des fournisseurs régionaux pour maximiser les retombées économiques. • Mettre en place des partenariats avec les acteurs économiques locaux (entreprises, coopératives). • Assurer un suivi régulier des impacts économiques et ajuster les stratégies de développement local en conséquence. | de l'exploitation | Gestion de projet | |
| Santé sécurité | En phase d'exploitation, le personnel est exposé à des risques électriques, aux effets du climat chaud (coups de chaleur, déshydratation), à l'irritation respiratoire due à la poussière, ainsi qu'à des risques sanitaires liés à une mauvaise gestion des déchets et des sanitaires. | <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place des formations régulières en sécurité électrique et en travail en hauteur pour le personnel. • Fournir et imposer le port d'équipements de protection individuelle (EPI) adaptés (casques, gants isolants, harnais, masques anti-poussière). • Organiser des pauses régulières, des zones d'ombre et un approvisionnement en eau potable pour prévenir les risques liés à la chaleur. • Assurer une bonne gestion et maintenance des installations sanitaires et des déchets pour éviter les risques sanitaires. • Mettre en place un plan d'urgence avec moyens de | En continu durant toute l'exploitation | Operateur du projet, Responsable HSE et santé | 70000 |

| | | | | | |
|---------------------|--|--|--|--|----------------|
| | | secours rapides en cas d'accident ou malaise. <ul style="list-style-type: none">• Effectuer un suivi médical régulier des travailleurs exposés. | | | |
| Total Estimé | | | | | 435 000 |

3.3 Phase de démantèlement

| Designation | Impact potentiel | Mesure proposée | Délais | Responsable | Estimation budgétaire (DT) |
|-------------|---|---|-----------------------------|--|----------------------------|
| Sol | Le démantèlement perturbe le sol par creusement, retrait de structures et circulation d'engins, causant retournement et aération excessive. La manipulation et évacuation des déchets, y compris polluants potentiels, présentent un risque de contamination par fuites accidentelles. La poussière générée peut aussi dégrader la qualité du sol | <ul style="list-style-type: none"> • Éviter les opérations de terrassement en période de fortes précipitations pour limiter le lessivage du sol. • Délimiter clairement les zones d'intervention pour limiter les perturbations du sol à des zones précises. • Stocker temporairement les matériaux (déchets, gravats) sur des bâches étanches et dans des zones sécurisées. • Prévoir des bacs de rétention pour les liquides potentiellement polluants (huiles, solvants) afin d'éviter tout déversement. • Réaliser un arrosage régulier des zones poussiéreuses pour limiter la dispersion des particules. • Remblayer et reprofiler correctement les zones de tranchées ou de retrait des structures afin de | Dès démarrage démantèlement | Operateur du projet, Responsable environnement | 6000 |

| | | | | | |
|------------------|---|--|---|---|-------------|
| | | <p>stabiliser le sol.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vérifier l'absence de pollution en fin de chantier, avec si nécessaire, un traitement des zones contaminées. | | | |
| Qualité de l'air | <p>Les opérations de retrait, creusement et évacuation génèrent des émissions temporaires de poussières et gaz d'échappement, affectant localement la qualité de l'air, surtout par temps sec et venteux.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Humidifier régulièrement les zones de travail et les pistes internes pour limiter l'envol des poussières. • Réduire la vitesse de circulation des engins et limiter les trajets non nécessaires. • Utiliser des engins bien entretenus pour réduire les émissions de gaz d'échappement. • Éviter les travaux générateurs de poussières en période de vent fort. • Mettre en place un système de filtration (si applicable) ou orienter les zones de stockage à l'abri du vent. • Prévoir des masques de protection pour les travailleurs exposés directement aux poussières. • Limiter les périodes de fonctionnement des groupes électrogènes ou moteurs thermiques au strict nécessaire. | <p>Pendant toute la durée des travaux</p> | <p>Operateur du projet, Responsable environnement</p> | <p>4000</p> |

| | | | | | |
|--------------------------------|--|---|-------------------------|--|------|
| Bruit et vibration | Les activités de démontage, creusement et remise en état génèrent des bruits intermittents et vibrations localisés, susceptibles de perturber les riverains, la faune locale et la stabilité des sols | <ul style="list-style-type: none"> • Limiter les travaux bruyants aux heures de travail réglementaires (pas de chantier la nuit ou tôt le matin). • Maintenir les engins mécaniques en bon état pour réduire le niveau sonore. • Utiliser des engins équipés de silencieux performants. • Informer la population locale à l'avance du calendrier de démantèlement. • Interrompre temporairement les travaux en cas de nuisances excessives signalées par les riverains. • Réduire la vitesse des engins pour limiter les vibrations au sol. | Dès début démantèlement | Operateur du projet, Responsable technique | 3000 |
| Gestion des eaux et eaux usées | Les travaux de creusement, remblaiement et terrassement pourraient perturber les écoulements d'eau, augmenter l'érosion et le ruissellement, tandis que la manipulation et le stockage des matériaux, incluant huiles et graisses, risquent de contaminer sols, nappes | <ul style="list-style-type: none"> • Prévoir des dispositifs de collecte ou de drainage pour canaliser les eaux de ruissellement. • Stabiliser les talus ou zones remaniées pour limiter l'érosion. • Éviter le stockage de matériaux ou produits polluants à proximité des zones sensibles (oueds) • Utiliser des bacs de rétention pour tout stockage | Dès début démantèlement | Operateur du projet, Responsable environnement | 5000 |

| | | | | | |
|-------------------------|---|--|-------------------------|--|------|
| | phréatiques et eaux de surface, notamment l'oued El Melah. | <p>temporaire d'huiles ou substances dangereuses.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Équiper le site de kits anti-déversement pour réagir rapidement en cas de fuite accidentelle. • Assurer l'évacuation réglementée des eaux usées produites par le personnel (toilettes mobiles, bacs étanches). • Interdire tout rejet direct dans l'environnement sans traitement préalable. | | | |
| Gestion des déchets | Durant le démantèlement, une grande quantité de déchets solides, dont métaux, panneaux usagés, béton, câbles et déchets dangereux (résidus d'huiles), sera générée. Une gestion inadéquate de ces déchets peut contaminer les sols, polluer l'environnement et mettre en danger la santé des travailleurs et des riverains. | <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place un tri rigoureux des déchets à la source, avec des zones de stockage clairement identifiées et sécurisées. • Stocker les déchets dangereux dans des contenants étanches et conformes aux normes, à l'écart des zones sensibles. • Organiser l'évacuation régulière des déchets vers des filières de traitement ou recyclage agréées. | Dès début travaux | Operateur du projet, Responsable environnement | 8000 |
| Transport et logistique | La circulation régulière d'engins lourds pour retirer les matériaux, creuser et évacuer les déchets provoquera un trafic modéré à intense sur les pistes, pouvant engendrer des encombrements et un | <ul style="list-style-type: none"> • Planifier et organiser les flux de circulation pour éviter les embouteillages et limiter le nombre de passages inutiles. • Stabiliser les pistes et renforcer les zones les plus sollicitées pour réduire le compactage et | Dès début démantèlement | Operateur du projet | 4000 |

| | | | | | |
|---------|---|--|---------------------------------------|--|------|
| | compactage du sol, notamment sur le site. | <p>l'érosion.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Effectuer un suivi régulier de l'état des pistes avec des réparations rapides en cas de dégradation importante. | | | |
| Paysage | Le retrait des structures, panneaux, bâtiments et clôtures modifiera temporairement l'aspect visuel du site, avec des perturbations liées aux engins, aux zones de stockage et aux sols dénudés. La remise en état progressive permettra une restauration partielle du paysage naturel, réduisant ainsi l'impact visuel à long terme. | <ul style="list-style-type: none"> • Limiter la durée de stockage des matériaux et éviter leur dispersion sur de grandes surfaces • Réaliser un programme progressif de remise en état et re-végétalisation avec des espèces locales adaptées. • Installer des écrans visuels temporaires (ex. haies ou filets) pour atténuer l'impact sur les zones sensibles pendant les travaux. | Pendant travaux et post-démantèlement | | 2000 |
| Faune | La phase de démantèlement peut perturber temporairement les oiseaux locaux à cause des bruits, mouvements d'engins et retrait des structures, notamment dans les zones sensibles comme l'oued El Melah, ce qui peut affecter leur habitat si les travaux sont mal gérés. | <ul style="list-style-type: none"> • Éviter les travaux bruyants durant les premières heures du jour, période d'activité de certaines espèces. • Restreindre l'accès des engins aux seules zones nécessaires pour limiter la perturbation des milieux périphériques. • Retirer les matériaux et structures sans laisser d'obstacles pouvant piéger ou blesser la faune. | Avant et pendant démantèlement | Operateur du projet, Responsable environnement | 3000 |

| | | | | | |
|-------|--|---|---------------------------------|--|------|
| | | <ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser les ouvriers aux comportements à adopter en cas de rencontre avec des espèces animales. • Laisser une période de repos écologique entre les étapes du chantier pour permettre la dispersion naturelle des espèces dérangées. | | | |
| Flore | La végétation spontanée autour des installations pourrait être détruite par le retrait des structures, creusement et remblaiement. La remise en état peut aussi perturber la végétation, mais l'impact reste limité car la zone est déjà très modifiée et sans espèces | <ul style="list-style-type: none"> • Délimiter strictement les zones de travail pour éviter les dommages inutiles à la végétation environnante. • Éviter le stationnement prolongé des engins sur les zones végétalisées. • Réaliser les travaux de démantèlement en dehors des périodes de croissance maximale des plantes (printemps). • Prévoir une remise en état progressive du terrain (nivellement doux, limitation de l'érosion) pour favoriser la repousse naturelle. • Laisser certaines zones périphériques non perturbées pour conserver des réservoirs de semences naturelles. • Éviter l'usage de produits chimiques ou | Dès début démantèlement et post | Opérateur du projet, Responsable environnement | 2000 |

| | | | | | |
|------------|---|--|-------------------------|---|------|
| | | dés herbants pendant les travaux | | | |
| Social | L'augmentation temporaire des engins et travailleurs peut gêner les riverains, notamment en l'absence de communication. La remise en état du site peut être bénéfique pour une réutilisation future, mais la fin des activités risque de réduire les emplois locaux et affecter la dynamique sociale. | <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place un plan de communication clair et régulier avec les riverains pour informer des phases et horaires des travaux. • Organiser la remise en état du site en concertation avec la communauté locale pour envisager des usages futurs valorisants. • Prévoir un accompagnement social ou programme d'aide pour les travailleurs affectés par la fin du projet (reconversion, formation). | Dès début démantèlement | Operateur du projet, responsable social | 3000 |
| Economique | Durant le démantèlement, les impacts économiques sont temporaires, liés à l'emploi et aux services générés par les travaux, apportant un léger dynamisme local. Toutefois, la fin de l'exploitation cause la perte des retombées économiques régulières (emplois, achats locaux), ce qui peut réduire les revenus et activités des travailleurs et des fournisseurs locaux. | <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'embauche locale temporaire pour les activités de démantèlement afin de maximiser les retombées économiques durant cette phase. • Planifier et accompagner la transition économique des travailleurs impactés par la fin du chantier (formation, réinsertion professionnelle). • Encourager l'achat de biens et services locaux durant la phase de démantèlement pour soutenir l'économie locale. | Dès début démantèlement | Operateur du projet, responsable RH | 2000 |
| Santé | Durant le démantèlement, les risques | <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place une formation obligatoire et | Dès | Operateur du | 5000 |

| | | | | | |
|--------------|---|--|----------------------------|--|-------------|
| sécurité | <p>pour la santé et la sécurité du personnel augmentent du fait des opérations intensives. Le démontage, le retrait des câbles et l'usage d'engins lourds exposent les travailleurs à des accidents (chutes, coupures, électrocution) et à l'inhalation de poussières. Bruit et vibrations génèrent aussi du stress et de la fatigue.</p> | <p>régulière à la sécurité pour tout le personnel intervenant sur le chantier.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fournir et imposer le port des équipements de protection individuelle (casques, gants, chaussures de sécurité, protections auditives et respiratoires). • Établir des procédures strictes pour les travaux en hauteur et la manipulation des câbles électriques. • Organiser une surveillance médicale régulière et des pauses adaptées pour éviter la fatigue et les coups de chaleur. • Assurer une bonne gestion et limitation de la poussière par arrosage et port de masques adaptés. • Prévoir un dispositif de premiers secours et un protocole d'intervention en cas d'accident. • Contrôler la bonne maintenance des engins et équipements utilisés afin de réduire les risques techniques. | démarrage démantèlement | projet, Responsable HSE et santé | |
| Total Estimé | | | | | 47000*6mois |

= 282 000 DT

4. Programme de surveillance et de suivi

4.1 Phase de construction

| Composante | Action de suivi | Fréquence | Indicateurs | Responsable | Estimation budgétaire (DT) |
|------------------|---|--|--|--|----------------------------|
| Sol | Inspection visuelle de l'état du sol et la piste, ornières, érosion, zones sensibles (suivi visuel) | Hebdomadaire et après intempéries | État des pistes, tassements, dégradations visibles | Resp. environnement | 6000 |
| | Vérification technique des engins (suivi technique) | Bimensuelle | Présence de fuites, conformité des zones techniques | Resp. HSE / Mécanicien | 4000 |
| | Suivi du stockage de la terre arable et des surfaces déblayées (suivi visuel et documentaire) | À chaque phase de décapage / terrassement | Volume stocké, protection, minimisation des zones affectées | Chef de chantier / Resp. Environnement | 3000 |
| | Contrôle du respect des périodes adéquates pour les travaux (suivi documentaire) | Avant début des travaux | Respect du planning saisonnier | Resp. chantier | 2000 |
| Qualité de l'air | Mesure des concentrations de poussières (PM10, PM2.5) à l'aide d'un appareil de mesure portatif (suivi environnemental) | Hebdomadaire et en cas de vent ou activité intense | Niveau de particules dans l'air ($\mu\text{g}/\text{m}^3$) | Resp. environnement | 8000 |

| | | | | | |
|---------------------------|---|--|--|--|------|
| | Mesure des gaz émis (NOx, CO, SO ₂) dans les zones de travail exposées (suivi environnemental) | Mensuelle ou lors de pics d'activité | Taux de gaz (ppm) | Resp. environnement / Technicien laboratoire | 5000 |
| | Contrôle technique des engins pour réduire les émissions (suivi technique) | Hebdomadaire | Registre d'entretien, émissions visibles, fuites | Resp. maintenance | 4000 |
| | Vérification de l'arrosage régulier des zones de circulation et fondations (suivi opérationnel) | Quotidienne (matin et après-midi) en période sèche | Humidité du sol, registre d'arrosage | Chef de chantier | 3000 |
| | Surveillance du respect des bonnes pratiques de conduite : interdiction de brûlage, ralenti moteur (suivi comportemental) | Hebdomadaire | Registre des infractions / Observations | Resp. HSE | 2000 |
| | Contrôle du port de masques filtrants par les ouvriers exposés (suivi HSE) | Hebdomadaire / visites inopinées | Port effectif des EPI respiratoires | Resp. HSE | 1000 |
| Bruit et vibration | Suivi du respect des horaires de travail bruyants (8h-18h) et de la planification des travaux | Quotidienne | Horaires respectés, absence de nuisances nocturnes | Resp. chantier / Supervision HSE | 3000 |
| | Vérification de l'entretien des engins et équipements bruyants (groupes électrogènes, compacteurs...) | Hebdomadaire | Registre d'entretien, niveau sonore réduit, conformité | Resp. HSE / Mécanicien | 4000 |

| | | | | | |
|--------------------|--|-------------------------------------|---|-------------------------------------|------|
| | | | technique | | |
| | Mesure ponctuelle des niveaux sonores en zones sensibles (habitations, écoles, zones agricoles) | Mensuelle ou en cas de plainte | Résultats < 70 dB (selon normes locales), conformité des mesures | Bureau environnement / HSE | 3000 |
| | Suivi de la mise en place de dispositifs de réduction du bruit (barrières, caissons, éloignement) | Avant phase bruyante / Hebdomadaire | Barrières installées, équipements insonorisés, distance de sécurité respectée | Resp. environnement / Chef chantier | 3000 |
| Eaux et eaux usées | Inspection visuelle des pistes et accotements pour détecter les signes de ruissellement ou de débordement (suivi visuel) | Hebdomadaire et après fortes pluies | Traces de ruissellement, flaques, zones humides ou souillées | Resp. environnement | 4000 |
| | Vérification de l'étanchéité des citernes, fosses septiques, zones de lavage et de bétonnage (suivi technique) | Bimensuelle | Absence de fuites, conformité des installations | Resp. HSE / Mécanicien | 3000 |

| | | | | | |
|---------|--|--|---|--|------|
| | Contrôle du système de rétention (bassins, bacs, barrières végétales) et gestion des eaux usées (suivi visuel et documentaire) | Mensuelle | Fonctionnement des dispositifs, volume stocké, fréquence de vidange | Resp. Environnement / Chef de chantier | 4000 |
| | Surveillance du respect des zones autorisées pour lavage et bétonnage (suivi in situ) | Aléatoire pendant travaux humides | Conformité des pratiques, absence de lavage sur sol nu | Chef de chantier | 2000 |
| | Contrôle des rejets liquides à proximité des oueds ou terres agricoles | Hebdomadaire pendant activités à risque | Absence de traces de rejets, pollution visible | Resp. environnement | 2000 |
| Déchets | Contrôle visuel de l'arrimage et de la couverture des matériaux transportés sur les pistes | Quotidienne pendant le transport | Présence de bâches, absence de pertes en route | Chef de chantier | 3000 |
| | Inspection régulière des pistes et zones d'accès des déchets tombés | Hebdomadaire ou après chaque passage important | Propreté des pistes, présence de déchets solides | Resp. environnement | 3000 |
| | Vérification du tri sélectif et de la présence de bennes couvertes, éloignées des milieux sensibles | Hebdomadaire | Présence et état des bennes, séparation des déchets | Resp. environnement / Logistique | 4000 |
| | Suivi du stockage et de l'évacuation des déchets dangereux (huiles, solvants, batteries) par filières | Mensuelle et après production de | Traçabilité, quantités évacuées, | Resp. environnement | 5000 |

| | | | | | |
|-------------------------|--|--|---|--------------------------------|------|
| | agrées | déchets dangereux | conformité des contenants | / HSE | |
| | Nettoyage des zones de stockage et de circulation (prévention des fuites et dispersions) | Hebdomadaire | Propreté, absence de déversements | Chef de chantier | 3000 |
| Transport et logistique | Vérification de la signalisation et sécurité en zone habitée | Hebdomadaire | Signalisation visible, ralentisseurs présents | Resp. HSE | 2000 |
| | Suivi du plan de circulation interne et stockage | Hebdomadaire | Fluidité de circulation, zones bien délimitées | Resp. logistique | 3000 |
| | Contrôle des horaires et limitation du trafic | Hebdomadaire | Respect des créneaux, absence d'encombrements | Resp. transport | 2000 |
| Faune | Suivi écologique durant les travaux (Faune et Avifaune) (suivi écologique) | Bimensuelle pendant les phases de terrassement et d'installation | Présence d'espèces sensibles, comportements anormaux, mortalité | Ecologue / Resp. environnement | 4000 |
| | Inspection des clôtures pour vérifier leur compatibilité avec la faune locale (hauteur, | Après installation et trimestriellement | Conformité technique, absence | Chef de chantier / HSE | 2000 |

| | | | | | |
|--------|---|----------------------------|--|--|------|
| | mailles) | | de pièges ou blessures constatées | | |
| | Vérification de la mise en place de balises anti-collision sur les câbles dans les zones à risque aviaire | Avant levage des câbles | Présence effective des dispositifs anti-collision | Chef de chantier / Resp. environnement | 1000 |
| Flore | Suivi des zones de décapage et du respect des limites de terrassement | Hebdomadaire | Surface affectée, respect des limites | Resp. environnement | 3000 |
| | Contrôle de la mise en œuvre de la re végétalisation post-travaux | Trimestriel (post-travaux) | Taux de reprise, couverture végétale | Resp. environnement | 3000 |
| | Vérification du défrichement limité et encadré sur la ligne de transmission | Hebdomadaire | Zones touchées vs prévues | Resp. environnement | 2000 |
| Social | Suivi de la signalisation et des dispositifs de sécurité dans les zones habitées | Hebdomadaire | Présence de panneaux, état des passages piétons, plaintes reçues | Resp. chantier / HSE | 3000 |
| | Contrôle du respect des horaires de circulation en zone sensible (école, village) | Hebdomadaire | Registre de trafic, horaires respectés | Resp. logistique | 2000 |
| | Suivi du dialogue avec les riverains et de la gestion des plaintes | Mensuel | Réunions tenues, plaintes traitées | Agent social / Resp. environnement | 3000 |

| | | | | | |
|-----------------------|--|-------------------------------|---|-------------------------------|------|
| | Vérification de l'information préalable et de la concertation avec les exploitants agricoles | Avant travaux et selon phases | Réunions de concertation, fiches de contact signées | Resp. social / Chef de projet | 2000 |
| Economique | Suivi des impacts sur les terres agricoles affectées par les engins et les pylônes | Mensuelle pendant les travaux | Nombre de réclamations, surface affectée, compensation versée | Resp. social / Resp. chantier | 2000 |
| | Suivi des retombées locales du projet (emplois, services, sous-traitance locale) | Trimestrielle | Nombre d'emplois ou services fournis localement | Resp. projet / Resp. RH | 3000 |
| Genre & vulnérabilité | Suivi de l'intégration des femmes et dialogue avec les populations vulnérables | Mensuelle | Nombre de femmes impliquées / Réunions de concertation tenues | Resp. social / ONG locale | 2000 |
| Santé & sécurité | Contrôle de l'application du plan HSE : EPI, formation, procédures d'urgence | Hebdomadaire | Taux d'équipement, registre de formation | Resp. HSE | 5000 |
| | Vérification des conditions sanitaires (eau, douches, ombrage) | Hebdomadaire | Présence/état des installations | Resp. HSE / Base vie | 3000 |

| | | | | | |
|---------------------|---|---------------------------|--|-------------------------|-----------------------|
| | Suivi médical des travailleurs et prévention des risques climatiques (stress thermique, déshydratation) | Périodique (selon saison) | Bilans de santé, incidents de santé liés à la chaleur | Infirmier / Resp. HSE | 3000 |
| | Contrôle de la sécurité des riverains (zones de croisement, signalisation, poussières) | Hebdomadaire | Aménagements en place, plaintes, incidents | Resp. HSE | 2000 |
| | Suivi des conditions de travail : égalité, contrat, protection, mécanismes de plainte | Mensuelle | Registre de plaintes, taux de formalisation des contrats | Resp. RH / Resp. social | 2000 |
| Total estimé | | | | | 138 000 DT |

4.2 Phase d'exploitation

| Composant e | Action de suivi | Fréquence | Indicateurs | Responsable | Estimatio n budgétai re |
|-------------------------|---|---------------------------|--|-------------------------------|-------------------------|
| Sol | Inspection des zones de circulation et des stockages | Trimestrielle | Traces de fuites, compactage, tassements | Responsable environnement | 5000 |
| | Contrôle des aires de stockage de produits (étanchéité, bac de rétention) | Trimestrielle | Conformité des stockages, absence de contamination | Responsable HSE / Maintenance | 4000 |
| Qualité de l'air | Contrôle visuel de la poussière et gaz générés par les véhicules | Mensuelle (période sèche) | Présence de poussière visible, niveau d'entretien des engins | Responsable logistique | 6000 |
| | Inspection des groupes électrogènes | Semestrielle | Émissions visibles, maintenance réalisée | Responsable maintenance | 3000 |
| Bruit | Suivi ponctuel du niveau sonore autour du site et équipements | Annuelle ou sur plainte | Niveau sonore mesuré (dB), nombre de plaintes | Responsable HSE | 4000 |
| Eaux usées | Inspection des systèmes de drainage et bassins | Trimestrielle | Fonctionnement du drainage, absence de ruissellement anormal | Responsable environnement | 5000 |
| | Contrôle des fosses septiques et gestion des eaux sanitaires | Semestrielle | Vidanges effectuées, absence d'odeurs ou débordement | Responsable base vie | 3000 |
| Déchets | Contrôle du tri, stockage et évacuation des déchets | Mensuelle | Registres de sortie, zones propres, prestataires actifs | Responsable HSE / Base vie | 5000 |
| Transport | Inspection de l'état des pistes et signalisation | Trimestrielle | Dégradations, vitesse respectée, visibilité des panneaux | Responsable logistique | 4500 |
| Paysage | État visuel général du site et des clôtures | Annuelle | Propreté, intégration visuelle, alignement des panneaux | Responsable technique | 4000 |

| | | | | | |
|-----------------------------|---|-------------------------|---|---------------------------|----------------------|
| Faune | Observation ponctuelle de l'avifaune et vérification des dispositifs anti-collision | Annuelle ou saisonnière | Présence d'oiseaux morts ou perturbés, état des spirales | Responsable environnement | 3000 |
| Flore | Suivi de la végétation spontanée sous panneaux et zones périphériques | Semestrielle | Taux de recouvrement, érosion, sur-entretien | Responsable environnement | 3000 |
| Social | Visites communautaires et traitement des réclamations | Semestrielle | Nombre de réunions, plaintes reçues et traitées | Responsable social / HSE | 4000 |
| Économie locale | Revue annuelle des opportunités locales (services, sous-traitance) | Annuelle | Nombre de contrats locaux, retombées économiques directes | Direction du projet | 3000 |
| Santé & sécurité | Suivi médical du personnel et vérification des installations sanitaires | Semestrielle | Accidents, incidents, hygiène, EPI disponibles | Responsable HSE / RH | 6000 |
| Total Estimé | | | | | 62 500 DT |

4.3 Phase de démantèlement

| Composante | Action de suivi | Fréquence | Indicateurs | Responsable | Estimation Budgétaire |
|------------------------|--|-----------------------------|---|---------------------------------|-----------------------|
| Sol | Inspection des zones excavées, circulation d'engins et gestion des déchets | Hebdomadaire | Surface perturbée, fuites, propreté du site | Resp. environnement / chantier | 6000 |
| | Suivi du stockage et transport des déchets | À chaque opération | Conformité des contenants, absence de déversement | HSE / Chef de chantier | 4500 |
| Air | Observation de l'émission de poussières et contrôle des engins | Hebdomadaire, période sèche | Niveau visuel de poussière, état des filtres moteurs | Resp. environnement / mécanique | 5000 |
| Bruit & vibration | Mesure ponctuelle du niveau sonore autour des zones sensibles | Mensuelle | Niveau sonore dB(A), retour des riverains | Resp. HSE | 3000 |
| | Contrôle des horaires et équipements bruyants | Hebdomadaire | Respect des plages horaires, bruit anormal des machines | Chef chantier / Resp. HSE | 3000 |
| Eaux / eaux usées | Suivi des écoulements, ruissellements et points de stockage | Hebdomadaire + après pluie | Présence d'érosion, fuites, état des fossés / bassins | Resp. environnement | 4000 |
| Déchets | Suivi du tri, stockage et évacuation des déchets (métaux, béton, câbles, huiles) | Hebdomadaire | Quantité triée, évacuation conforme, zone propre | Resp. HSE / prestataire déchets | 8000 |
| Transport / logistique | Inspection de l'état des pistes, circulation des engins, zones de chargement/déchargement | Hebdomadaire | Piste praticable, absence de bouchons ou risques | Logistique / Resp. sécurité | 4500 |
| Paysage | Suivi de l'état visuel du site, avancement du retrait des structures et de la remise en état | Mensuelle | Zone libérée, sol remis à niveau, revégétalisation lancée | Resp. chantier / environnement | 4000 |

| | | | | | |
|-------------------------|--|---------------------------|--|---------------------------|--------------|
| Faune | Observation de la faune locale, et dérangement dans les zones sensibles | Pendant travaux sensibles | Perturbation observée, espèces fuyantes, nidification affectée | Resp. environnement | 3000 |
| Flore | Suivi des zones végétalisées ou à replanter | Bimensuelle | Zones dégradées / régénérées, taux de reprise végétale | Resp. environnement | 3500 |
| Social | Enquêtes rapides auprès des riverains, communication sur l'avancement | Mensuelle | Nombre de plaintes, niveau de satisfaction | Responsable communication | 3000 |
| Économie locale | Suivi de l'emploi local et des achats locaux | Trimestrielle | % emplois locaux, volume de dépenses locales | Resp. admin. / RH | 2000 |
| Santé / sécurité | Contrôle HSE sur chantier, EPI, procédures de sécurité et points sensibles | Quotidien | Port d'EPI, accidents, conformité du site | Resp. HSE | 6000 |
| | Formations régulières et briefing sécurité pour les travailleurs | Hebdomadaire | Nombre de formations, incidents signalés | Resp. HSE / RH | 3500 |
| Total Estimé | | | | | 63 000 DT |

5. Plan de renforcement des capacités et de budgétisation

| Programme de sensibilisation / Formation | Impact lié | Responsable | Cible | Estimation budgétaire (DT) |
|--|---|--|--|----------------------------|
| Sensibiliser les conducteurs aux bonnes pratiques de conduite, d'entretien et limitation de vitesse | Qualité de l'air / Transport et logistique | Responsable HSE (Qair Group / Sous-traitants) | Conducteurs d'engins / chauffeurs (Sous-traitants et Qair) | 2000 |
| Sensibiliser les ouvriers à la faune locale, aux périodes critiques (nidification) et aux comportements adaptés | Faune | Expert Écologue (Sous-traitant) / Responsable HSE (Qair Group) | Tous les ouvriers sur site (Sous-traitants et Qair) | 2500 |
| Sensibiliser les équipes aux enjeux liés à la flore et mettre en place un suivi écologique post-travaux | Flore | Expert Écologue (Sous-traitant) / Responsable HSE (Qair Group) | Tous les ouvriers sur site (Sous-traitants et Qair) | 2500 |
| Formation approfondie et répétée en santé-sécurité (HSE), incluant la gestion des conditions climatiques extrêmes (stress thermique) et procédures en cas d'accident grave | Santé et sécurité (travailleurs - construction) | Responsable Sécurité / HSE (Qair Group) | Tous les ouvriers et superviseurs (Sous-traitants et Qair) | 4000 |
| Sensibilisation des communautés locales sur les risques liés au chantier (accidents routiers, pollution éventuelle) et | Santé et sécurité (populations) | Responsable HSE (Qair Group) / Responsable Communication | Communautés locales riveraines | 2000 |

| | | | | |
|---|-------------------------------------|--|--|------|
| comportements préventifs | | | | |
| Former le personnel aux bonnes pratiques de gestion des produits chimiques et des incidents environnementaux (fuites, pollution sol, eaux). Inclut un plan d'urgence anti-pollution en cas de fuite majeure | Contamination du sol / Eaux usées | Responsable Environnement / HSE (Qair Group) | Personnel chargé de la gestion des produits chimiques (Qair et Sous-traitants) | 3000 |
| Formation spécifique à la gestion des eaux usées et mise en place de procédures d'urgence de déversement accidentel (nappe phréatique, oued El Melah) | Gestion de l'eau et eaux usées | Responsable Environnement / HSE (Qair Group) | Personnel technique, ouvriers et agents d'entretien (Qair et Sous-traitants) | 2500 |
| Former le personnel aux bonnes pratiques de gestion et de manipulation des déchets dangereux, avec un plan d'urgence déchets dangereux en cas de fuite majeure | Gestion des déchets | Responsable Environnement / HSE (Qair Group) | Personnel technique, ouvriers et agents d'entretien (Qair et Sous-traitants) | 3000 |
| Formation continue du personnel en gestion des produits chimiques dangereux et procédures d'urgence anti-pollution (phase exploitation) | Contamination du sol (exploitation) | Responsable Environnement / HSE (Qair Group) | Techniciens et opérateurs de maintenance (Qair et Sous-traitants) | 2500 |
| Programme de formation régulier aux risques électriques et climatiques | Santé et sécurité (travailleurs - | Responsable Sécurité (Qair Group) | Techniciens de maintenance, ouvriers intervenant sur | 3500 |

| | | | | |
|--|----------------------------------|---|--|--------|
| spécifiques à l'exploitation photovoltaïque, incluant un plan d'urgence électrique/sanitaire | exploitation) | | installations électriques (Qair et Sous-traitants) | |
| Sensibiliser les ouvriers aux comportements respectueux de la faune et de la flore durant les travaux de démantèlement | Faune / Flore (démantèlement) | Responsable Environnement (Qair Group) / Expert Écologue (Sous-traitant) | Ouvriers et techniciens durant le démantèlement (Sous-traitants et Qair) | 2500 |
| Formation du personnel sur les premiers secours adaptés en cas de morsures/piqûres (serpents, scorpions, rongeurs), disponibilité d'antidotes et équipements de premiers soins | Santé et sécurité (travailleurs) | Responsable HSE / Sécurité (Qair Group) | Tous les ouvriers et techniciens sur site (Sous-traitants et Qair) | 1500 |
| <u>Sensibiliser et informer les communautés locales sur les restrictions d'usage des terrains dans les corridors du projet (centrale, ligne électrique, accès), conformément aux exigences du PEPP, CATR/LRP et EIES</u> | Usage de terres | <u>Éleveurs, agriculteurs, usagers des terres, représentants communautaires, CRDA, ONG locales (SMART Gafsa, APSOE)</u> | <u>Qair avec appui CRDA et autorités locale</u> | 2500 |
| Total estimé | | | | 34 000 |

6. Plans d'urgence et de gestion des risques

| Plan d'urgence | Impact lié | Responsable | Estimation budgétaire (DT) |
|--|--|--------------------------------------|----------------------------|
| Prévoir des procédures d'urgence en cas de fuite ou déversement accidentel (produits chimiques, hydrocarbures, polluants liquides) | Contamination du sol / Gestion de l'eau et eaux usées | Responsable HSE (Qair) | 4 000 |
| Définir des procédures d'urgence (évacuation, secours) et dispositifs de premiers secours sur site (chantier) | Santé et sécurité (travailleurs / population) | Responsable Sécurité (Qair) | 5 000 |
| Établir un plan d'urgence avec secours rapides en cas d'accident ou malaise pendant l'exploitation (notamment risques électriques et climatiques) | Santé et sécurité (exploitation) | Responsable Sécurité (Qair) | 4 000 |
| Prévoir un dispositif d'urgence sanitaire rigoureux (gestion des déchets, eaux sanitaires, eau potable) pour la base vie (chantier et démantèlement) | Santé et sécurité / Conditions de travail | Responsable Base vie / HSE (Qair) | 4 000 |
| Établir un protocole d'intervention d'urgence pendant la phase de démantèlement (accidents mécaniques, électriques, incidents environnementaux) | Santé et sécurité (démantèlement) | Responsable Sécurité (Qair) | 4 000 |
| Plan d'urgence spécifique en cas de morsures ou piqûres (serpents, scorpions, rongeurs) | Santé et sécurité (travailleurs) | Responsable HSE / Sécurité (Qair) | 1500 |

| | |
|--------------|-----------|
| Total Estimé | 22 500 DT |
|--------------|-----------|

7. Responsabilité de mise en œuvre du PGES

| Responsable | Rôle(s) / Responsabilités |
|--|---|
| Contractant EPC | Exécution des mesures techniques et sociales durant la construction et le démantèlement. |
| Supervision environnementale | Appui à la surveillance de la conformité environnementale sur le chantier. |
| Opérateur du projet | Gestion du site durant l'exploitation, maintenance, suivi environnemental, coordination technique. |
| Responsable environnement | Suivi environnemental (sol, air, faune, flore, déchets, eaux, paysage), rapports de conformité, appui aux formations. |
| Responsable HSE (Hygiène Sécurité Environnement) | Contrôle du respect des normes HSE, équipements de protection, audits, procédures d'urgence, sensibilisation. |
| Responsable sécurité | Mise en œuvre des plans de sécurité, gestion des risques, formation sécurité, gestion incidente. |
| Responsable technique | Maintenance des équipements techniques (onduleurs, transformateurs), gestion du bruit en exploitation. |
| Responsable social | Suivi social, consultations locales, plaintes, intégration genre, vulnérabilité. |
| Responsable RH | Gestion des ressources humaines, contrats, égalité, conditions de travail. |
| Chef de chantier | Coordination journalière des travaux, respect des mesures, suivi des pratiques sur terrain. |
| Responsable logistique | Organisation des flux, plan de circulation, transport, entretien des pistes, gestion de l'approvisionnement. |
| Responsable transport | Gestion spécifique du trafic, respect des horaires et règles de circulation. |
| Responsable maintenance | Entretien des véhicules et engins, suivi technique, réduction des émissions. |
| Responsable base vie | Gestion des conditions de vie sur site : eau potable, |

| | |
|--|--|
| | sanitaires, propreté, confort. |
| Responsable administratif | Suivi des emplois locaux, achats, appui au suivi économique pendant le démantèlement. |
| Technicien laboratoire | Analyse de la qualité de l'air (gaz), mesures ponctuelles en phase construction. |
| Infirmier | Suivi médical des ouvriers, prévention risques thermiques et sanitaires. |
| Agent social / communication | Dialogue communautaire, sensibilisation, gestion des plaintes, appui communication projet. |
| Expert écologue | Suivi écologique (faune/flore), périodes sensibles, replantation, formations spécifiques. |
| Prestataire déchets | Gestion externe des déchets solides et dangereux (collecte, traitement). |
| ONG locale | Appui à l'intégration des femmes, genre et vulnérabilités, sensibilisation locale. |
| Direction du projet / Responsable projet / Gestion de projet | Suivi général, coordination entre équipes, suivi des indicateurs économiques et sociaux. |
| Mécanicien | Entretien des engins, réduction des fuites, maintenance technique sur site. |
| Agent de sécurité (gardiennage) | Surveillance physique du site (accès, intrusions, vols), sécurité des équipements et des installations. |
| Agent de nettoyage | Maintien de la propreté des zones de vie, base vie, zones sensibles, appui à l'hygiène en chantier. |
| Ouvriers | Exécution directe des travaux (terrassment, montage, nettoyage, plantation, manutention, etc.), respect des consignes HSE. |

8. Budget du PGES

| | |
|---|---------|
| Cout total pour la phase de construction | 246 000 |
|---|---------|

| | |
|--|-----------|
| Cout total pour la phase d'exploitation | 435,000 |
| Cout total pour la phase de démantèlement | 282,000 |
| Coût du Plan d'Engagement des Parties Prenantes | 145 000 |
| Mécanisme de gestion des plaintes | 31 000 |
| Cout total de la mise en œuvre des impacts positifs | 124 000 |
| Cout total de plan de suivi | 263 500 |
| Cout total de plan de renforcement | 34 000 |
| Cout total de plan d'urgence | 22 500 |
| Total | 1 582 500 |